

BLANQUEFORT

Quatre fleurs et deux libellules

ENVIRONNEMENT La commune conserve ses « quatre fleurs » et vient de décrocher un autre label, pour la défense de la biodiversité

CHRISTINE MORICE

c.morice@sudouest.fr

Le parc de Majolan, classé « jardin remarquable » depuis 2010 parle ministère de la Culture et inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 2007 est un peu l'emblème de Blanquefort, en matière d'espaces verts et naturels. Il existe, en effet, à Majolan, au sein de l'aulnaie marécageuse, par exemple, des zones où l'on protège la biodiversité en laissant les plantes et les insectes se développer en liberté. Tout en veillant à éradiquer les ronces. Des lieux où l'on se croirait en pleine forêt.

C'est en partie grâce à ce parc, réparable au majestueux platane qui trône près du portail d'entrée, que la ville de Blanquefort est la seule de Gironde à détenir le label « quatre fleurs » depuis 2011. Un label que le jury national des Villes et villages fleuris vient de confirmer.

Le président de ce jury, qui était venu en visite sur place en juillet avec son équipe, a tenu compte aussi de « la forte identité paysagère » de la ville, « sans rupture » avec son proche environnement.

Manifestement, il est tombé sous le charme. Dans un courrier adressé au maire, Véronique Ferreira, il note aussi que la requalification de plusieurs artères, telles que l'avenue du

11-Novembre et celle du 8-Mai, s'est accompagnée de plantations d'arbres et de fleurs.

Paillage et compost

Toutefois, dans ce diagnostic, il n'est pas seulement question du fleurissement de la commune. Le jury met en exergue « la gestion environnementale des espaces verts », estimant qu'elle peut « faire référence ». Le paillage, le compost de déchets verts, le désherbage manuel et mécanique, les traitements bio sont également à l'honneur. Le règlement local de publicité joue aussi un rôle.

« Il s'agit d'une belle reconnaissance pour les services municipaux » notent Pierre Laborde, le premier adjoint chargé du cadre de vie, et Isabelle Maillé, adjointe déléguée à l'agriculture. « Il est vrai que les critères retenus correspondent à notre projet de territoire ».

Le domaine de Tanaïs, les parcs de Fongravey, Corbeil, Dulamon qui comptent des arbres magnifiques, les marais, la coulée verte offrent à Blanquefort un beau décor naturel ; lequel, toutefois, ne s'entretient pas tout seul.

La vallée des jalles, les prairies en bordure de Garonne, les jardins familiaux, les vignes, viennent parfaire ce tableau qui, manifestement, a conquis le jury national.



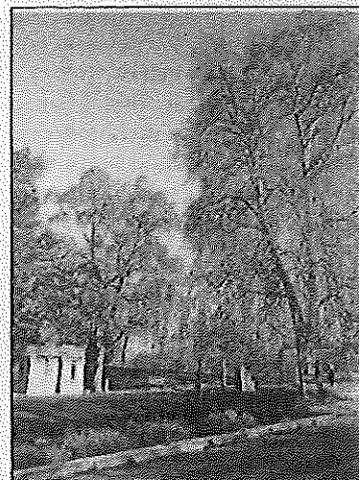
Le parc de Majolan, classé jardin remarquable

Biodiversité

Et il n'est pas le seul, puisque la Ville vient de se voir dotée d'un autre label : les deux libellules du Concours national des capitales françaises de la biodiversité organisé cette année sur le thème « agriculture urbaine et biodiversité », notamment par Natureparif, l'agence régionale pour la nature et la biodiversité de l'île de France. La récompense suprême est de cinq libellules.

Dans ce cadre-là, les réalisations visant à favoriser le développement de l'agriculture périurbaine sont tout particulièrement saluées. À Blanquefort, il s'agit par exemple de la couveuse maraîchère de Tanaïs, du projet de la Vacherie qui prévoit, notamment, la construction d'une bergerie en bordure de Garonne ou encore la mise en place, via le Département, d'un périmètre de protection sur la zone maraîchère.

« Il est question aussi des outils mis en place pour planifier l'urbani-



et le grand platane, comme un totem, à l'entrée. PHOTOS C.M.

sation de la ville, tout en tenant compte des espaces naturels et agricoles » précisent les élus. « Pour nous, ces labels ne sont pas une fin en soi. En la matière, le travail est loin d'être terminé ».